

# Annexes

## Annexe 1 : plan d'actions

**Axe 1 : Améliorer les acquis et les résultats des élèves pour assurer la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture**

**Objectif 1 : Garantir l'acquisition du « lire, écrire, parler » pour apprendre dans toutes les disciplines et prévenir l'illettrisme**

Actions	Objectifs	Indicateurs	Cible
Conception et utilisation d'outils communs en inter-degrés qui permettent d'accompagner la progression de chaque élève dans la construction de ses compétences de lecture, d'écriture et d'expression orale	Dans le cadre du travail engagé sur la prévention de l'illettrisme :  Permettre à tous les élèves d'atteindre le niveau A2 en maîtrise de la langue, seuil d'irréversibilité des acquis par : - la mise en place d'une évaluation formative individualisée, harmonisée et continue de la langue écrite pour les élèves de cycle 3 - une meilleure détection et prise en charge des élèves faibles lecteurs de cycle 3 (fluence)	Nombre de classes où les outils partagés sont mis en place. Pourcentage d'élèves en grande difficulté de lecture à l'entrée au collège.	
Mise en place d'un rallye-lecture inter-écoles pour les élèves de maternelle et de cycle 2	Développer les compétences langagières des élèves. Partenariat avec la bibliothèque ? Formations sur la construction du langage et le lexique en maternelle.		

**Objectif 2 : Mettre en œuvre des stratégies éprouvées dans les enseignements : développer les usages du numérique**

Actions	Objectifs	Indicateurs	Cible
<p>Création d'un prix littéraire du réseau</p> <p>Mobilisation de personnes ressources au sein du réseau pour assurer des formations au numérique ?</p>	<p>Former les élèves au numérique et à la citoyenneté numérique Favoriser la réussite scolaire des élèves de la Fontaine d'Ouche en développant leur culture littéraire Développer le travail collaboratif, la mutualisation au sein du réseau Renforcer la liaison CM2 / 6° Familiariser les élèves avec les lieux culturels et leur faire rencontrer des auteurs de littérature de jeunesse.</p>	<p>Nombre de classes inscrites au prix littéraire Nombre de rencontres avec des auteurs de littérature de jeunesse.</p>	
<p>Construction d'un parcours numérique pour les élèves de la maternelle au collège</p>	<p>Former les élèves au numérique et à la citoyenneté numérique Développer l'autonomie des élèves en mobilisant des outils numériques</p>		
<p>Création d'un site web du réseau avec des publications d'élèves</p>	<p>Valoriser les projets réalisés, Former les élèves aux enjeux de la publication en ligne</p>		

## Axe 2 : Conforter une école bienveillante et exigeante – L'évaluation des élèves

### Objectif : Valoriser les compétences des élèves pour construire des parcours de réussite

Actions	Objectifs	Indicateurs	Cible
Conception d'évaluations diagnostiques communes à l'entrée dans chaque nouveau cycle.	Mieux caractériser les besoins des élèves du réseau. Proposer des réponses mieux coordonnées et plus ciblées aux difficultés des élèves (dispositif plus de maîtres que de classes, aide personnalisée en sixième...) Partager une démarche d'évaluation au sein du réseau Faciliter la liaison cm2/6ème par l'instauration d'outils numériques de synthèse et de suivi. Développer la cohérence et la progressivité des apprentissages au sein du réseau.		
Utilisation d'un outil commun au cycle 3 pour communiquer les bilans scolaires aux familles et faciliter la différenciation.	Harmoniser les modalités d'évaluation entre les écoles et entre les écoles et le collège. Partager des outils numériques pour faciliter la différenciation.		
Constitution d'un carnet de réussite commun aux écoles maternelles du réseau	Concevoir et proposer une évaluation dynamique et positive Construire la mémoire des réussites des élèves et objectiver les progrès réalisés par chaque enfant. Favoriser le développement de l'estime de soi en associant les enfants à leur évaluation		

**Axe 3 : Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire.**

**Objectif : Conforter des liens de confiance entre les familles et l'école.**

Actions	Objectifs	Indicateurs	Cible
Extension progressive et concertée des espaces parents dans les écoles du réseau et au collège, dans le cadre du partenariat déjà en place,	Changer le regard des familles sur les institutions (école, partenaires...). Développer le partenariat	Nombre de partenaires engagés dans l'action Fréquentation des lieux Perception et impact sur les familles (ressenti)	1 espace parent ouvert dans chaque groupe scolaire et au collège
Développement des classes ouvertes en activité et poursuite des journées portes ouvertes Cm2/6ème du collège.	Développer le dialogue avec les familles Rendre l'école plus lisible pour les familles Améliorer le climat scolaire	Classes engagées dans le dispositif Familles présentes Incidents impliquant des familles	Organisation de classes ouvertes en activité dans chaque école du réseau.
Organisation de temps d'informations (conférences, débats participatifs, ateliers,...) pour les parents et les enseignants, dont les thématiques sont co-construites.	Aider les familles à comprendre les enjeux de la scolarité de leurs enfants. Informer, reconnaître et réhabiliter les parents dans leur rôle éducatif.	Nombre de temps organisés Fréquentation par les familles	1 atelier débat organisé par an dans chaque école
Poursuite du dispositif « Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des élèves »	Favoriser l'accès à la langue française pour les familles Présenter et faire partager les valeurs républicaines Améliorer la connaissance du système éducatif français.	Nombre de parents bénéficiaires du dispositif	Maintien de 2 groupes OEPRE sur le réseau

**Axe 4 : Développer l'éducation artistique et culturelle et favoriser l'engagement citoyen des élèves**

**Objectif :**

Actions	Objectifs	Indicateurs	Cible
Mise en œuvre d'un parcours citoyen pour tous les élèves du réseau  Parcours d'éducation artistique et culturelle	Construire un parcours citoyen dans chaque école et au collège coordonnée à l'échelle du réseau		

## **Annexe 2 : Le comité de pilotage du réseau**

Le comité de pilotage du réseau est réuni au moins deux fois par an.  
Sa constitution est variable en fonction des thématiques abordées.

Cependant, sont membres de droit de ce comité :

### **Des personnels de l'éducation nationale :**

- Le principal du collège et l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription
- Le coordonnateur du réseau, les directeurs des écoles, les conseillers principaux d'éducation.
- Des enseignants du réseau

### **Des partenaires du réseau :**

- Un représentant du Conseil Départemental de la Côte d'Or
- Un représentant de la ville de Dijon
- La coordonnatrice du programme de réussite éducative
- La déléguée du préfet
- Le directeur du centre socioculturel du quartier

Sur invitation en fonction des thématiques :

- des enseignants porteurs de projet spécifiques
- les membres du RASED
- le conseiller d'orientation
- l'assistante sociale scolaire
- le médecin ou l'infirmier scolaire
- Un représentant de la Caisse d'allocations familiales
- Un représentant, de l'ACODEGE
- Un représentant des PEP 21
- La chef de projet politique de la ville du Grand Dijon
- Des représentants associatifs référents du CLAS
- des représentants d'associations éducatives et socio-culturelles
- des partenaires santé

Rôle du comité de pilotage:

- Valide le projet de réseau et le porte dans toutes ses dimensions.
- Élabore et suit un tableau de bord local de la mise en œuvre des actions du projet

## Annexe 3 : Fiche action



## Projet de réseau Fiche action

<i>école</i>	Alsace - Anjou – Buffon – Champs Perdrix - Colette
<i>collège</i>	Jean-Philippe Rameau

<i>Titre</i>	
<i>Axe du projet de réseau</i>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Améliorer les acquis et les résultats des élèves pour assurer la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture</li> <li>2. Conforter une école bienveillante et exigeante – L'évaluation des élèves</li> <li>3. Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents</li> <li>4. Développer l'éducation artistique et culturelle et favoriser l'engagement citoyen des élèves</li> </ol>
<i>Objectif général</i>	
<i>Élèves concernés</i>	
<i>Discipline concernée</i>	
<i>Date</i>	

### 1. État des lieux, constats

### 2. Objectifs

### 3. Compétences

- Compétences du socle
- Compétences des programmes

### 4. Descriptif de l'action, organisation pédagogique

### 5. Effets attendus

<i>Sur les élèves</i>	
<i>Sur le fonctionnement de l'équipe</i>	
<i>Sur l'implication des partenaires</i>	
<i>Sur l'implication des parents</i>	

### 6. Calendrier

### 7. Évaluation de l'action

Analyse des effets obtenus :	Évaluation quantitative	Évaluation qualitative
<i>Sur les élèves</i>		
<i>Sur le fonctionnement de l'équipe</i>		
<i>Sur l'implication des partenaires</i>		
<i>Sur l'implication des parents</i>		